

## ***Installation d'une ferme aquacole marine AQUAMARINE DE BOURBON***



### **Descriptif synthétique de l'opération**

Le projet d'Aquamarine de Bourbon concerne les investissements nécessaires à l'installation d'une ferme aquacole en baie de St Paul (cages, filets, éléments de balisage...) et fait suite au projet pilote mis en place au sein de l'Association Réunionnaise pour le Développement de l'Aquaculture (ARDA) en 2001.



Aquamarine de Bourbon, fort de cette expérience réussie et travaillant en collaboration avec l'ARDA qui lui apporte un savoir-faire précieux, a souhaité s'implanter sur sa propre concession et lancer une production d'ombrine tropicale à plus grande échelle.

Techniquement, l'installation est en baie de Saint-Paul sur une zone d'environ 7,5 ha avec trois cages de 12 m de diamètre et deux cages de 8 m nécessaires au stockage tampon pendant la période de pêche afin de ne pas pénaliser la croissance du lot tout entier. L'emprise énorme sur le domaine public maritime est due au plan d'amarrage tentaculaire indispensable au maintien des cages.

### **Quelques chiffres :**

- Coût total de l'opération : 230 535 €
- Participation UE : 115 267 € (IFOP)



### **Quelques indicateurs :**

- Nombre d'emplois créés ou confortés : 2
- Nombre de produits développés : 1 (l'ombrine)
- Tonnage produit : 20 Tonnes par an

***Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne***

